



Déclaration UE de Conformité

<u>Fabricant :</u>	Lemoult'e Batteries (EI) Cyrille LEMOULT 11 rue du Lavoir 37150 - La Croix en Touraine
<u>Produit :</u>	Batteries de stockage Li-ion (chimie LFP)
<u>Gamme concernée :</u>	LEB14K2BH200, LEB14K2BV200, LEB14K2BH150, LEB14K2BV150, LEB14K2CH200, LEB14K2CV200, LEB14K2CH150, LEB14K2CV150
<u>Description du produit :</u>	Batterie LFP de capacité 14.3kWh (16s1p) Tension : 46.4 – 56.8V Charge / décharge 100A (5kW) IP20 / Class I
<u>Conforme aux directives :</u>	<u>2014/30/CE</u> – Directive Compatibilité Electromagnétique <u>2014/35/CE</u> – Directive Basse Tension <u>2001/95/CE</u> – Directive sur la sécurité générale des produits <u>2006/66/CE</u> – Directive piles et batteries <u>2011/65/CE</u> – Directive RoHS

La déclaration UE de conformité est émise en tenant compte des directives 2014/30/CE, 2014/35/CE, 2001/95/CE, 2006/66/CE, 2011/65/CE ainsi que des normes IEC 62619:2017 et la IEC 63056:2020. Il confirme que le produit en question est conforme aux exigences essentielles des Directives et est basé sur les spécificités techniques d'application au moment de l'émission de la déclaration UE de conformité.

Cette déclaration réfère uniquement à la marque et au modèle spécifié ci-dessus.

Après la préparation de la documentation technique nécessaire ainsi que la déclaration de conformité, le marquage CE requis peut être apposée sur le produit. Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Cyrille LEMOULT
A Croix en Touraine, le 04/07/2023

